

Procédure d'affectation post-3^{ème}

Session 2023

Points abordés

1. *Quels sont les principes de l'affectation post-3^{ème} ?*
2. *Comment se passe l'affectation en Seconde GT ?*
3. *Comment se passe l'affectation dans la voie professionnelle ?*
4. *Focus : inscription dans un lycée privé*
5. *Focus : demande d'affectation à Louis-le-Grand et Henri-IV*
6. *Focus : demande d'affectation dans un cursus spécifique*
7. *Comment formuler ses vœux ? Exemples et contre-exemples...*

AFFELNET : une plate-forme de dépôt de vœux

Via AFFELNET Lycée, les élèves peuvent formuler **jusqu'à 10 vœux classés.**

1 lycée + 1 formation = 1 vœu

Ex. Seconde Bac Pro « Famille des Métiers de la Relation Client », lycée LESCOT, Paris

Ex : Seconde GT, lycée Racine, Paris

Ex: Seconde GT « double cursus », lycée Racine, Paris

2GT
2de pro
CAP1

Des vœux qui peuvent être saisis :

- Directement par les familles : Service en Ligne Affectation (SLA) du 9 au 30 mai 2023
- Par les Principaux de collège : la famille complète une fiche de vœux « papier », qu'elle remet au collège de scolarisation dans le calendrier défini par le Principal

AFFELNET : un algorithme de traitement des vœux

L'affectation est prononcée en fonction :

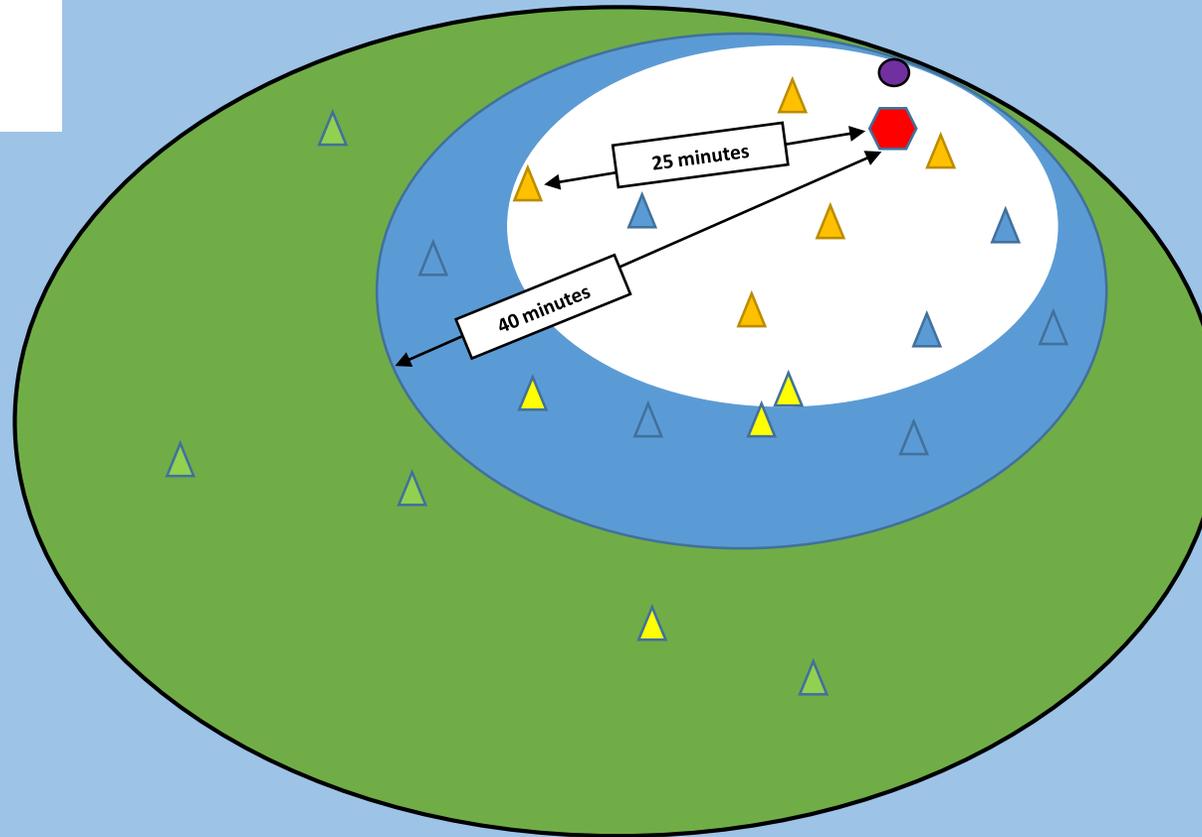
- *De l'ordre des vœux des candidats = le candidat est affecté sur le plus haut vœu formulé au regard de son barème.*
- *Du barème, calculé pour chaque vœu, hors formations à recrutement particulier. Le barème est constitué du cumul de différents bonus fondés sur le secteur géographique, les résultats scolaires, le profil social de l'élève et du collège d'origine, ainsi que sur la motivation de l'élève pour la voie professionnelle.*
- *De la capacité d'accueil de chaque formation = nombre de places offertes dans chaque formation et chaque établissement.*

Deux tours AFFELNET sont organisés en juin (T1) et juillet (T2) :

- *Au Tour 1 (27 juin 2023), toutes les places disponibles dans les lycées publics sont proposées, en voie générale comme en voie professionnelle ;*
- *Au Tour 2 (6 juillet 2023), seules les places laissées vacantes lors du T1, en Seconde GT, sont réattribuées ;*
- *Pour la voie professionnelle, pas de Tour 2 mais une commission d'affectation le 10 juillet 2023.*

Comment se passe l'affectation en Seconde GT ?

➤ *Quelle sectorisation pour l'entrée en Seconde GT?*



- Domicile de l'élève
- ⬡ Collège de sectorisation
- ▲ Lycée de secteur 1
- ▲ Lycée de secteur 2
- ▲ Lycée de secteur 3
- ▲ Lycée à recrutement académique

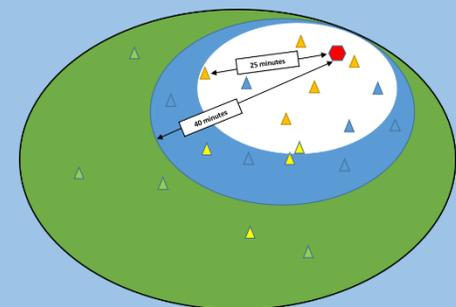
Depuis 2021, 3 secteurs géographiques existent pour chaque collège

- *Tous les lycées publics parisiens peuvent être demandés...*
- *... mais un bonus plus élevé garantit une priorité d'affectation sur les 5 lycées du secteur 1*

Comment se passe l'affectation en Seconde GT ?

➤ *Quelle sectorisation pour l'entrée en Seconde GT?*

Une carte interactive précisant, pour chaque collège, les lycées de secteur 1, 2 et 3 est en ligne sur le site du Rectorat de Paris



■ Secteur 1 (32 640 points)

■ Secteur 2 (17 760 points)

■ Secteur 3 (16 800 points)

■ 4 lycées à recrutement académique (32 640 points) :

Pierre-Gilles de Gennes, Dubois, Henri-IV, Louis-le-Grand

➤ <https://rectoratparis.maps.arcgis.com/apps/webappviewer/index.html?id=d3ce515bc126417bae46f8ace91b0db2>

Comment se passe l'affectation en Seconde GT ?

Points de vigilance 2023 sur la sectorisation

➤ Est-ce que je suis bien scolarisé dans mon collège de secteur?

- *Attention aux élèves entrés au collège sur un cursus à recrutement particulier ou en dérogation.*
- *Les élèves de 3^{ème} scolarisés à Paris mais domiciliés hors de l'académie doivent effectuer les démarches d'affectation selon **le calendrier et les règles de leur département de résidence**. Ils n'ont pas vocation, hors certains cursus à recrutement particulier, à être affectés dans l'académie de Paris.*

= Vérifier son collège de secteur sur la carte de la ville de Paris



<https://capgeo.sig.paris.fr/Apps/SecteursScolaires/>

➤ Des modifications de secteur 1 sont apportées en 2023 pour 22 collèges, au regard des évolutions de la démographie parisienne :

- Suppression de la Seconde GT dans les lycées Lemonnier et Armand à la rentrée 2023.
- Très fortes pertes d'élèves dans l'est parisien, qui nécessitent un rééquilibrage de la sectorisation.



ACADÉMIE DE PARIS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COLLEGE	Secteur 1 – 2022/2023	Secteur 1 – 2023/2024
G. Courteline	E. Lemonnier	M. Ravel
G.Tillion	E. Lemonnier	Dorian
G. Flavien	E. Lemonnier	Dorian
J. Verne	E. Lemonnier	Dorian
P. Valéry	E. Lemonnier	Dorian
V. Hugo	E. Lemonnier	Voltaire
H. Boucher	E. Lemonnier	Dorian
M. Ravel	E. Lemonnier	Dorian

COLLEGE	Secteur 1 – 2022/2023	Secteur 1 – 2023/2024
A. Citroën	L. Armand	Molière
Buffon	L. Armand	Rodin
C. See	L. Armand	C. Bernard
C. Debussy	L. Armand	Molière
De Staël	L. Armand	Rodin
G. Duhamel	L. Armand	Rodin
G. Apollinaire	L. Armand	Janson de Sailly
J. Romains	L. Armand	P. Bert

COLLEGE	Secteur 1 – 2022/2023	Secteur 1 – 2023/2024
Lamartine	Quinet	Colbert
Condorcet	Balzac	Colbert
Voltaire	Bergson	Colbert
Beaumarchais	Diderot	Colbert
C. Besson	Bergson	Colbert
JB. Clément	Bergson	Colbert

Comment se passe l'affectation en Seconde GT ?

➤ *Quelle prise en compte de la situation personnelle de l'élève, au-delà du barème?*

➤ **Je suis élève en situation de handicap, ou en situation médicale grave**
= je bénéficie d'une affectation hors barème, via une commission prioritaire
= mes parents signalent ma situation au Principal du collège

➤ **Je suis élève en situation de garde alternée**
= ma résidence principale doit être déterminée chez l'un de mes deux représentants légaux avant la saisie des vœux.

➤ **Je déménage prochainement/ j'ai déménagé au cours de l'année de 3^{ème}**
= ma nouvelle adresse doit être signalée et justifiée auprès du Principal de collège, dès qu'elle est connue. Si les démarches sont effectuées après le 1^{ier} juin, elles ne pourront être prises en compte pour le 1^{ier} tour AFFELNET.

Comment se passe l'affectation en Seconde GT ?

➤ *Comment sont affectés les élèves boursiers ?*

Bonus « boursier »

= 600 points

➤ **Avant la réforme de 2021, le bonus boursier était auparavant de 4800 points : les boursiers sont-ils pénalisés?**

*Non, car depuis 2016, les boursiers sont affectés « à part », sur un quota de places qui leur est réservé, et qui a été augmenté depuis 2021 dans les lycées les plus favorisés, afin de renforcer la mixité sociale. **La valeur du bonus boursier n'a donc pas d'importance.** En juin 2021 et juin 2022, tous les boursiers ont été affectés dès le 1^{er} tour, avec un taux de satisfaction renforcé :*

Taux de satisfaction/ Boursiers	Tour 1 2020	Tour 1 2021	Tour 1 2022
Vœu 1	67,5%	72,1%	80,8%
Vœux 1-2-3	87%	94,6%	97,6%

➤ **Comment les boursiers doivent-ils formuler leurs vœux?**

*De nombreuses places sont offertes aux boursiers dans les lycées favorisés des anciens districts sud et ouest, qui ne sont pas complètement occupées par manque de candidatures. Les élèves boursiers sont donc incités à ne pas se censurer s'ils souhaitent être affectés dans un lycée de secteur 2 ou 3. **Un quota de places leur est par ailleurs désormais réservé dans les lycées Henri-IV et Louis-le-Grand.***

Comment se passe l'affectation en Seconde GT ?

➤ *Comment fonctionne le « bonus IPS » ?*

Un bonus « IPS » a été créé en 2021, qui remplace le bonus REP/ REP+

Objectifs :

- Qu'il puisse bénéficier à davantage d'élèves (85 collèges concernés en 2023 contre 26 REP/REP+), selon une progressivité qui prend mieux en compte la réalité sociologique des collèges ;
- Qu'il soit plus incitatif à la mixité sociale l'entrée au collège, avec un nombre de points plus significatif.

Ce bonus est attribué en fonction de l'Indice de Position Sociale (IPS) du **collège de scolarisation de l'année de 3^{ème}**.

2 tranches sont retenues :

-Tranche 1 : IPS du collège < à la moyenne nationale (2022-2023 : 106,6)

= 1 200 points

-Tranche 2 : IPS du collège < à la moyenne académique (2022-2023 : 126,3)

= 600 points

Comment se passe l'affectation en Seconde GT ?

➤ *Points de vigilance 2023 sur le bonus IPS*

- De nouvelles moyennes académique (126,3) et nationale (106,6) pour l'IPS du collège de scolarisation = de nouvelles « barres » pour le bonus
- Choix académique d'arbitrer au regard de la situation la plus favorable pour chaque collège :

➤ *Maintien du bonus 2022 en 2023 :*

COLLEGE	IPS 2021	IPS 2022	IPS 2023	Bonus 2022	Bonus 2023
BERNARD PALISSY	119,9	121,8	126,6	600	600
PAUL VALERY	105,6	106,7	109	1200	1200
BEAUMARCHAIS	124,8	124,1	127,8	600	600
JEAN-BAPTISTE CLEMENT	104,8	103,6	109,3	1200	1200
EDGAR VARESE	105,5	109,9	108,4	1200	1200
EDOUARD PAILLERON (multi-secteur)	99,7	99,7	108,2	1200	1200
JACQUES DECOUR	117,9	120,9	126,6	600	600
JULES FERRY	123,6	125,7	127,1	600	600
ANDRE CITROEN	106,5	105,8	106,8	1200	1200
CAMILLE SEE	117,5	123,2	132,1	600	600
CLAUDE DEBUSSY	126,8	123,4	129,8	600	600

➤ *Bonus plus favorable en 2023 :*

COLLEGE	IPS 2021	IPS 2022	IPS 2023	Bonus 2022	Bonus 2023
JULES VERNE	107	107,4	105,2	600	1200
LOUISE MICHEL	125,8	126,9	125,4	0	600
GEORGES BRASSENS	109,7	108,6	106,5	600	1200
ALPHONSE DAUDET	112,9	107	104,6	600	1200
MOULIN DES PRES	124,8	125,1	121,1	0	600
GEORGES DUHAMEL	127,4	127,2	125,8	0	600

Comment se passe l'affectation en Seconde GT ?

➤ *Comment les résultats scolaires sont-ils pris en compte?*



Sur quoi s'appuie-t-on ?

-Le bilan de fin de cycle (socle commun de compétences...)

= 4800 points (max)

-Les bilans périodiques (moyennes des disciplines)

= 4800 points (max)

Ce sont les résultats scolaires qui permettent de départager les élèves...

... mais sans leur donner un poids trop fort pour éviter de renforcer les lycées de niveau.

Focus : comment sont calculés les points du barème scolaire ?

1. Validation des compétences du socle commun de connaissances et de compétences :

Maitrise	Insuffisante	Fragile	Satisfaisante	Très bonne
Points	10	25	40	50

Les **8 domaines du socle** ont le même poids, donc au maximum : $8 \times 50 = 400$ points

Le barème est calculé en **multipliant par 12** le total des points obtenus : $12 \times (50 \times 8) = 4800$ points

2. Prise en compte des notes du contrôle continu (= moyennes de chaque trimestre de l'année de 3^{ème}), selon 7 champs disciplinaires : Français (coefficient 5), Mathématiques (coefficient 5), Histoire/Géographie (coefficient 4), LVE : moyenne des LV1 et LV2 (coefficient 4), EPS (coefficient 4), Arts : moyenne des Arts Plastiques et de l'Education Musicale (coefficient 4), Sciences et Technologie : moyenne de SVT, Physique/Chimie et Technologie (coefficient 4)

Les notes, pour chaque trimestre et dans chaque discipline, **sont converties en points** selon le barème suivant :

Notes	0 à moins de 5	5 à moins de 10	10 à moins de 15	15 à 20
Points	3	8	13	16

On fait ensuite la moyenne annuelle des points obtenus, par discipline puis par champ disciplinaire. Après harmonisation, le barème total est enfin calculé en **appliquant des coefficients par champ disciplinaire et en X10 le total obtenu.**

• **Exemple :**

Focus : comment sont calculés les points du barème scolaire ?

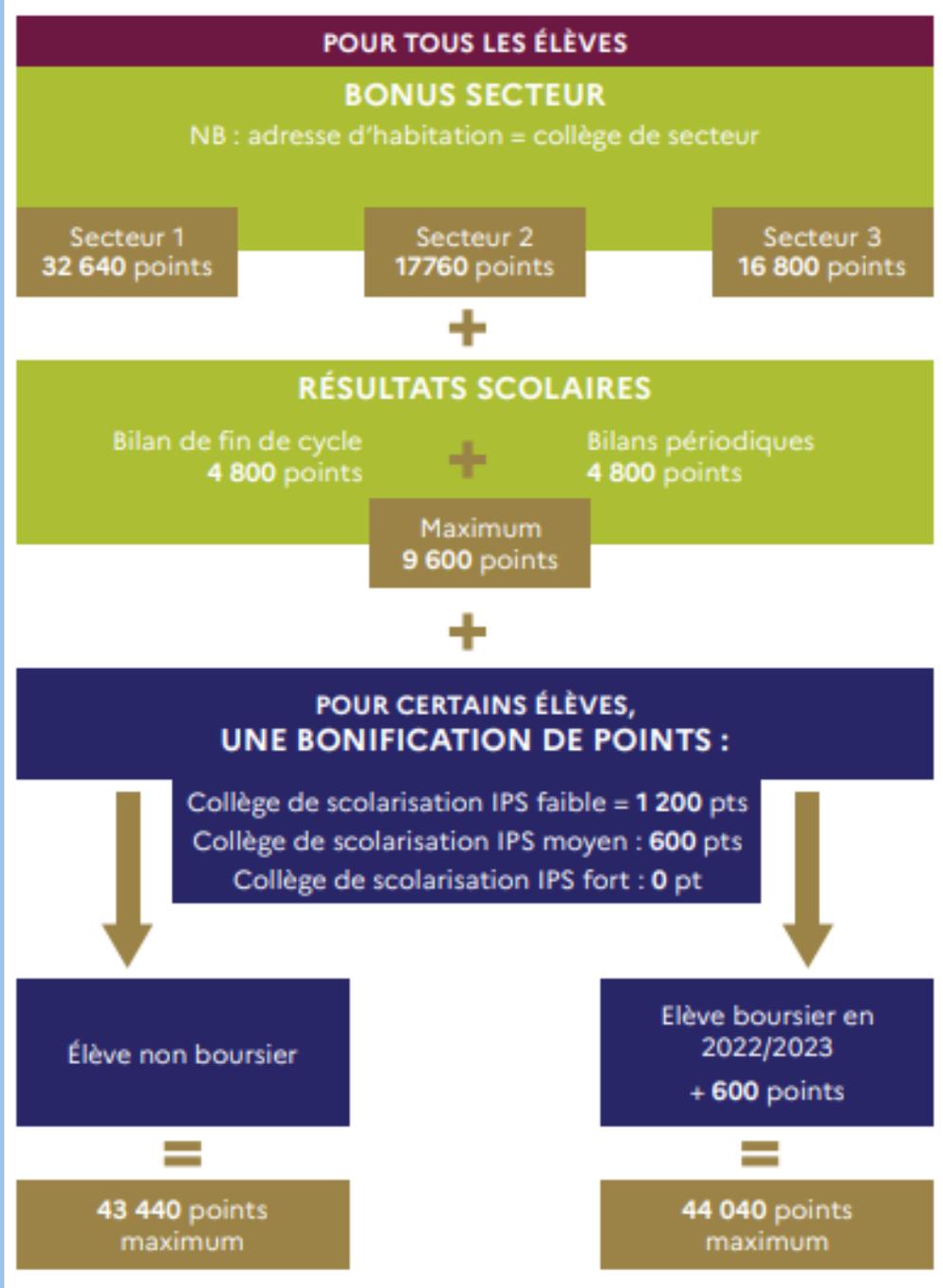
Disciplines	Moyennes trimestrielles	Points	Coefficient	Total (sans harmonisation)
Français	12,8 / 13,5 / 16,2	$(13+13+16)/3 = 14$	5	$14 \times 5 = 70$
Mathématiques	15,5 / 14,1 / 16,7	$(16+13+16)/3 = 15$	5	$15 \times 5 = 75$
Histoire/Géo	12,2 / 11,6 / 14,4	$(13+13+13)/3 = 13$	4	$13 \times 4 = 52$
LVE Anglais	17,7 / 18,6 / 16,2	$[(16+16+16)/3 + (13+16+16)/3]/2 = 15,5$	4	$15,5 \times 4 = 62$
LVE Allemand	14,5 / 16,6 / 18,2			
EPS	14,3 / 15,5 / 16,3	$(13+16+16) = 15$	4	$15 \times 4 = 60$
Arts plastiques	19,4 / 15,7 / 18,6	$[(16+16+16)/3 + (13+13+16)/3]/2 = 15$	4	$15 \times 4 = 60$
Education musicale	12,2 / 14,4 / 15,2			
SVT	10,6 / 11,2 / 9,4	$[(13+13+8)/3 + (13+13+13)/3 + (16+16+16)/3]/3 = 13,4$	4	$13,4 \times 4 = 53,6$
Physique-Chimie	11,5 / 13,2 / 14,3			
Technologie	16,5 / 15,2 / 18,4			
Total / 4800				$432,6 \times 10 = 4326$

• **Harmonisation académique et nationale**

- **Socle commun de connaissances et de compétences** : examen systématique par l'académie du taux de validation, par collège, et comparaison avec les années antérieures, au moment de la bascule du LSU dans Affelnet. En cas d'écart importants observés entre classes / entre collèges au regard des notes obtenues, une harmonisation est mise en œuvre par le chef d'établissement.
- **Moyennes annuelles de l'année de 3^{ème}** = une formule nationale de lissage est appliquée, avant la multiplication par les coefficients :

$$[(\text{points} - \text{moyenne des points du groupe}) / \text{écart type du groupe} + 10] \times 10$$

Comment se passe l'affectation en Seconde GT?



Comment se passe l'affectation... ...dans la voie professionnelle?

Le projet, après la classe de 3^e porte sur...

- l'entrée **en 1^{ère} année de CAP** (Certificat d'Aptitude Professionnelle, en 2 ans)
- l'entrée **en Seconde Professionnelle** (pour préparer un « Bac professionnel » en 3 ans)



Comment se passe l'affectation dans la voie professionnelle ?

➤ *Les lycées professionnels sont-ils sectorisés?*

- Il n'y a pas de lycée professionnel de « secteur » : les candidatures des élèves peuvent porter sur **tous les lycées professionnels de l'académie de Paris**.
- Les candidats de la voie professionnelle résidant à Paris bénéficient d'un bonus **de 9600 points** pour les formations à recrutement ordinaire, dans lesquelles ils sont prioritaires.
- Pour les formations non dispensées dans les académies de Créteil et / ou de Versailles ou les formations rares, à recrutement national, tous les candidats sont à égalité de traitement, quelle que soit leur origine géographique (pas de bonus).
- Certaines formations professionnelles sont à recrutement particulier (=hors barème AFFELNET, sur dossier) : 2de pro AGORA « double-cursus » au lycée Abbé Grégoire, CAP « Horlogerie » au lycée Diderot,...

Comment se passe l'affectation... ...dans la voie professionnelle?

Les critères pris en compte pour l'affectation :

- + La validation du **socle commun de compétences...** = **4800 points** (max.)
- + Les **résultats scolaires de l'année de 3^e** (moyennes des différentes disciplines) = **4800 points** (max.)
- + Des **bonifications spécifiques** :
 - + un **bonus de spécialité** accordé par le collège d'origine = **2500 points**
Il n'est valable que sur une seule spécialité de Bac Pro ou de CAP spécifiquement demandé par l'élève
 - + un **bonus de motivation** accordé par le lycée sollicité = **2500 points**
Si l'élève a effectué une visite, un mini-stage ... ou a reçu un avis favorable dans le cadre de la procédure Passpro
 - + un bonus pour les élèves issus de 3^e Prépa Métiers, EGPA, UPE2A, dispositif MLDS sur certaines formations

Comment se passe l'affectation... ...dans la voie professionnelle?

Le dispositif « Pass Pro » :

+ Il permet de bénéficier d'un **entretien d'information** avec des professeurs de lycée pro.

+ Il permet de **visiter un lycée professionnel**, ses ateliers et ses plateaux techniques.

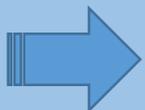


Pour cela...

= Il faut **demander au Principal** à bénéficier du dispositif (Inscription **avant le 18 avril**).

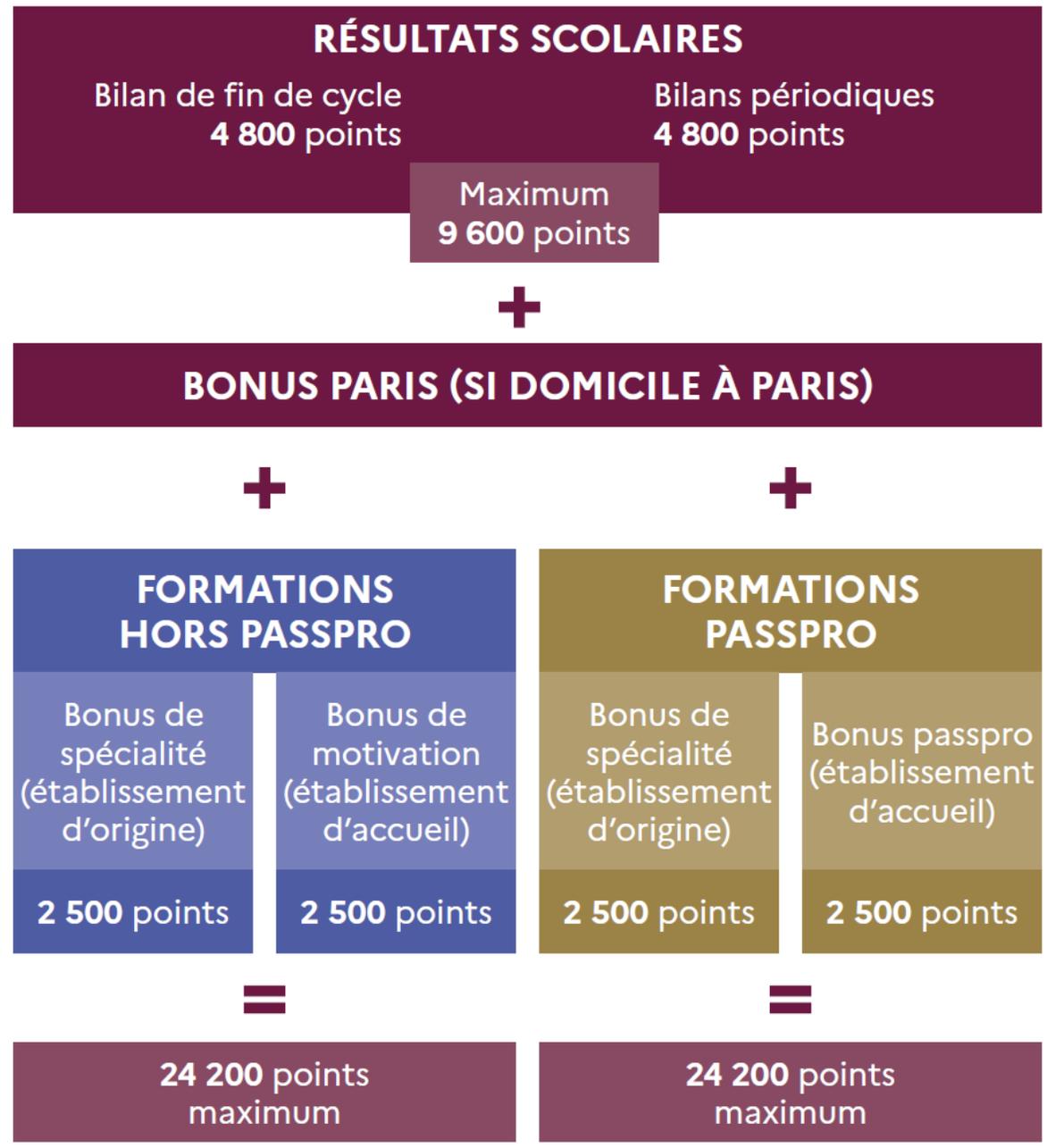
= Il faut **rédigé une lettre de motivation** et se préparer à une entretien.

Pour plus de renseignement (liste des formations concernées...) :

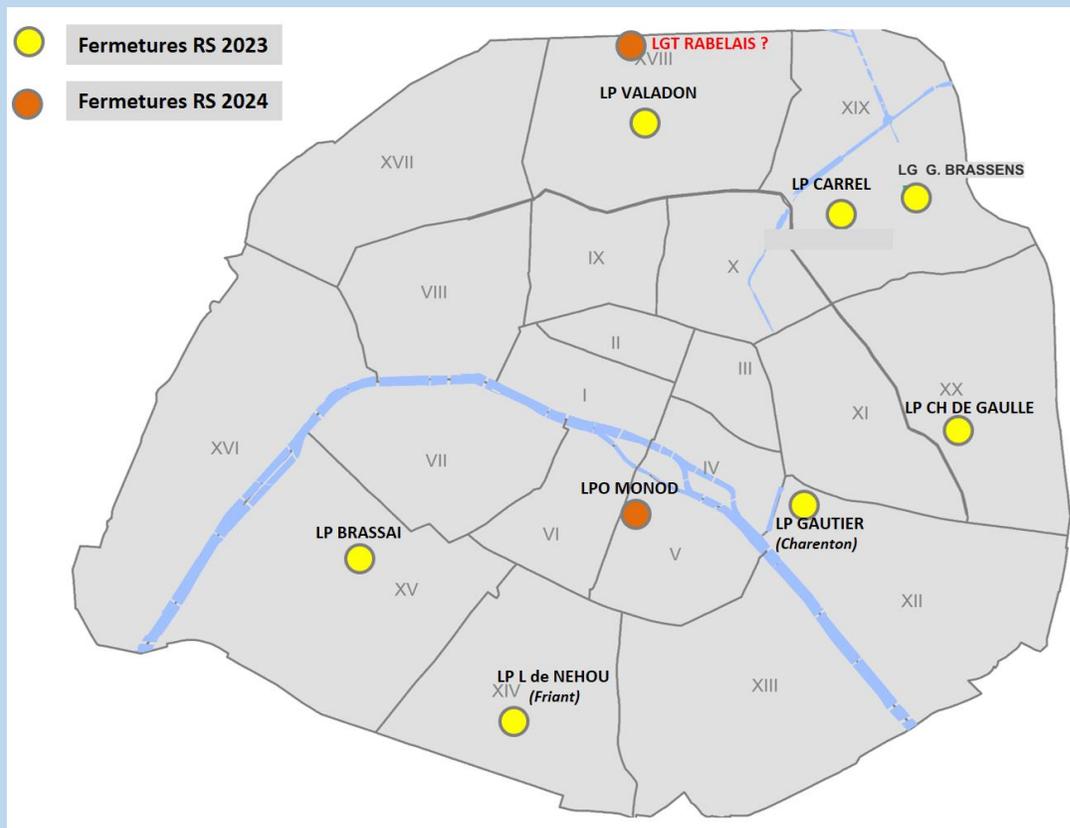


<https://www.ac-paris.fr/la-procedure-passpro-2023-124109>

Comment se passe l'affectation dans la voie professionnelle?



Focus : modifications de l'offre de formation suite au transfert de 7 lycées à la rentrée 2023



✓ Les nouvelles offres :

- 2de Bac Pro **M**étiers de la **R**elation **C**lients, LP M. LAURENCIN (10^e)...
- 2de Bac Pro **M**étiers de la **R**elation **C**lients, LPO DORIAN (11^e)...
- 2de Bac Pro **G**ATL, LPO DORIAN (11^e)...
- 2de Bac Pro MCDDBTP (**M**enuiserie **A**lu. **V**erre), LPO St LAMBERT (20^e)...
- 2de Bac Pro **P**hotographie, LPO L. ARMAND (15^e)...
- 2GT « **d**ouble **c**ursus », LGT H. BERGSON (19^e)...

+ 2de Bac Pro **S**écurité , LP DERAISMES (17^{ème})

✓ Les augmentations de capacités d'accueil :

- En **MRC** : LPO LEMONNIER (12^e), LP TURQUETIL (11^e), CORBON (15^e), CASSIN (16^e), EIFFEL (7^e)
- En **GATL/AGORA** : LPO NADAUD (20^e), LP DERAISMES (17^e) et BEAUGRENELLE (15^e)

A noter :

- la fermeture de l'offre « 2GT » pour les LPO LEMONNIER (12^e) et L. ARMAND (15^e)
- +150 places en 2de Bac pro et 1^{ière} année de CAP à la rentrée 2023

Focus : inscription en 2de GT dans un lycée privé

Plusieurs situations sont possibles :

- Elève scolarisé dans un collège privé et sollicitant uniquement une inscription dans un lycée privé = **pas de saisie du ou des vœu(x) correspondant dans Affelnet**
- L'élève est scolarisé dans un collège privé et sollicite uniquement des formations dans des lycées publics = **saisie des vœux dans Affelnet**, et transmission des **pièces justificatives de domicile** via la plate-forme académique.
- **L'élève est scolarisé dans un collège public et sollicite des formations dans un lycée privé : le ou les vœu(x) portant sur le(s) lycée(s) privé(s) doivent être effectués dans Affelnet, et obligatoirement placés en tête de liste.**
- 37 établissements des 3 réseaux de l'enseignement privé sont intégrés à la plate-forme AFFELNET pour l'affectation en Seconde GT.
- Les directeurs d'établissements privés se connectent sur AFFELNET après la phase de saisie des vœux afin de valider les vœux des élèves qu'ils ont retenus.

Focus : entrée dans les lycées Louis-le-Grand et Henri-IV

1. Elève scolarisé en 3^{ème} dans un collège parisien et domicilié à Paris pour l'année 2022-2023

- Une démarche simplifiée : saisir le ou les vœux correspondant, en vœux 1 et 2 exclusivement.
- L'affectation s'appuie sur les éléments du barème AFFELNET :
 - Le secteur : les lycées Louis-le-Grand et Henri-IV sont placés en secteur 1 pour tous les collèges parisiens
 - Les résultats scolaires (= bonus scolaire AFFELNET sur 9600 pts)
 - Le statut de boursier (= quota de places réservées)
 - L'IPS du collège de scolarisation de l'année de 3^{ème} (=quota de places réservées)

2. Elève de 3^{ème} non-scolarisé et/ou non-domicilié à Paris pour l'année 2022-2023

- Un dossier de candidature doit être déposé sur une plateforme numérique sécurisée dédiée, accessible [ici](#). La plateforme ouvre le 16 janvier 2023 et ferme le 7 avril 2023. Le même dossier permet de candidater à Henri IV, à Louis Le Grand ou sur les deux établissements, par ordre de préférence.
- Un quota de places est réservé aux élèves hors académie, identique à l'existant : environ 25% des places à Henri-IV et 40% à Louis-le-Grand
- Les candidatures sont examinées selon les mêmes critères que les élèves parisiens (résultats scolaires, statut de boursier notamment), à l'aide d'un barème d'aide à la décision, par une commission pilotée par le chef d'établissement

Focus : inscription dans un cursus spécifique

...Section binationale...

...Classes à double-cursus...
...Musique...Danse...Bac S2TMD...

...SELO Chinois, Japonais,
Vietnamien, Portugais

...STD2A, FMA

...Section internationale...

...STHR

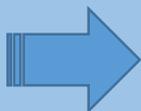
...Dispositif Elèves à Haut Potentiel
Lycée Emile Dubois

...Sections sportives...
...CHASE (Sportif d'Excellence)...

...Classes Sciences co
& Sciences po
Lycée Bergson

1. Avant le 7 avril (sections internationales, binationales, orientales ; Sciences po, Sciences co ; hip-hop Turgot) ou le 2 mai (tous autres cursus spécifiques) :

Déposer un dossier, en ligne, sur le site du Rectorat de Paris



<https://www.ac-paris.fr/deposer-en-ligne-un-dossier-de-candidature-en-cursus-specifique-127705>

2. Dans le cadre de la **procédure Affelnet**, **formuler les vœux** sur les établissements et les formations correspondants, en veillant à **placer ces vœux en tête de liste** (pas de vœux sur des Seconde GT « classiques » intercalés).

Comment formuler ses vœux en Seconde GT?

Exemples et contre-exemples

Quels sont mes critères de choix?

- **Localisation du lycée** : *quel est le temps de transport maximal que je suis prêt à effectuer quotidiennement?*
 - **Offre de formation du lycée** :
 - *Enseignements de spécialité*
 - *Langues vivantes*
 - *Options facultatives*
 - *Présence d'une voie technologique*
 - *Présence de dispositifs particuliers (section européenne, ateliers, tutorat, etc.) et de cursus spécifiques*
- = consulter la [carte en ligne des enseignements de spécialité](#)*
- = consulter le site des lycées pressentis, contacter l'établissement*

Quels étaient les lycées accessibles en secteur 1, 2 et 3 en 2022?

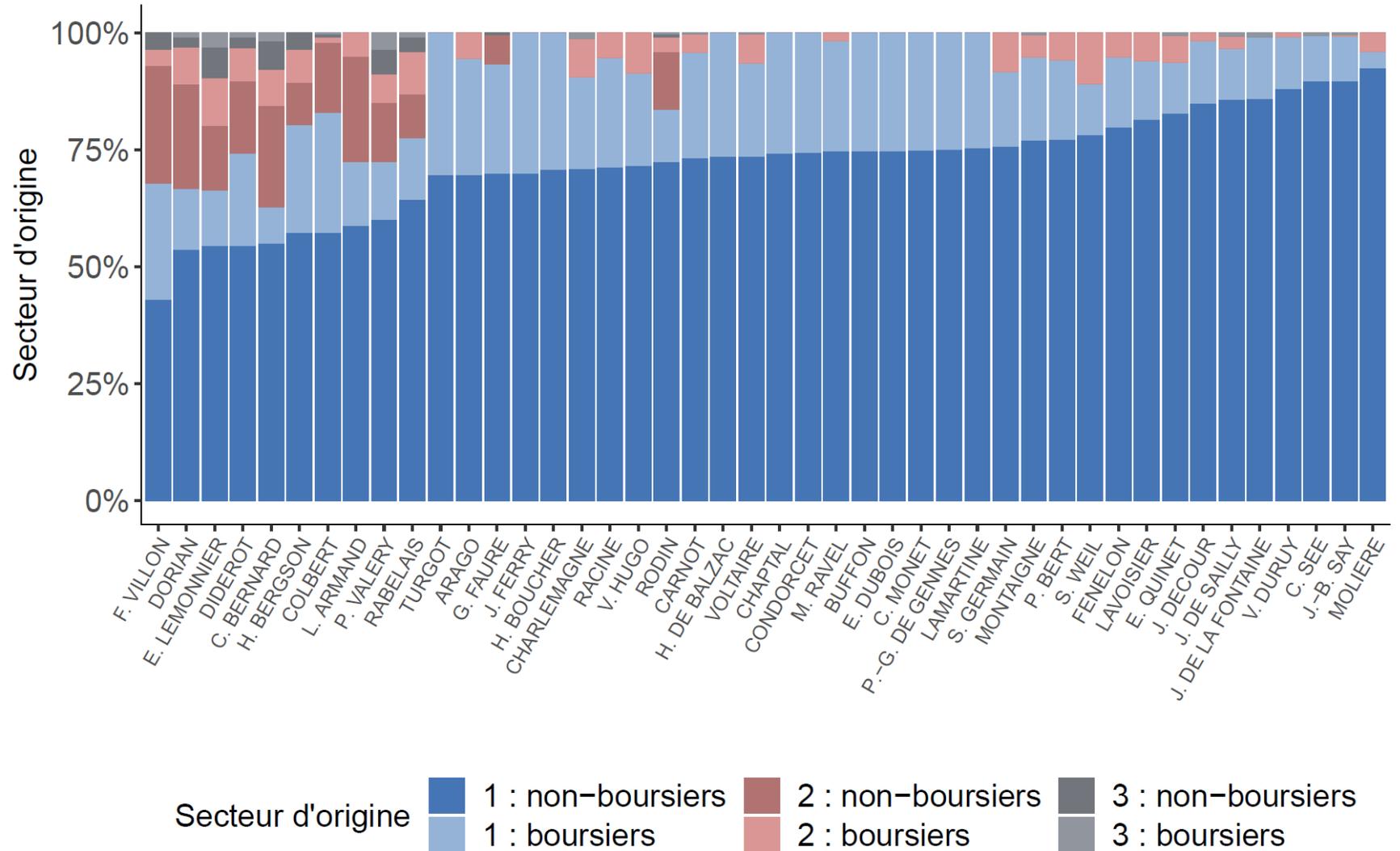
Secteur 2 – Lycées accessibles à tous les élèves

Secteur 2 – Lycées supplémentaires accessibles aux boursiers

Fauré
Rodin
Dorian
Diderot
Armand
Bernard
Rabelais
Bergson
Villon
Colbert
Valéry
Lemonnier

Hugo
Voltaire
Quinet
Germain
Carnot
Charlemagne
Weil
Montaigne
Bert
Fénelon
Duruy
Lavoisier
Janson de Sailly
Molière
Say
La Fontaine
Arago
Racine
Ravel
Decour

Secteur d'origine des élèves admis en seconde GT par lycée



Quelles étaient les formations professionnelles les plus demandées en 2022?

Lors du tour 1 de la campagne AFFELNET 2022, **les 10 formations les plus demandées sont :**

1. 2NDPRO MET. RELATION CLIENT
2. 2NDPRO MET.TRANSIT.NUMER.ENERG
3. 2NDPRO MET.GEST.ADM.,TRA.&LOG
4. 2NDPRO ACCOMP. SOINS-SERVICES PERSONNE
5. 2NDPRO MET.HOTEL.-RESTAUR
6. 1CAP2 ELECTRICIEN
7. 1CAP2 CUISINE
8. 2NDPRO METIERS DE LA MODE - VÊTEMENT
9. 2NDPRO ART.& MET.ART:COM.VIS.VIS.PLURI-M
10. 2NDPRO MET.BEAUTE&BIEN-ETRE

Libellé formation	CAPA	V1	TOTAL VCEUX	TOTAL AFF	Taux de Pression (V1/ CAPA)	Taux d'attractivité (Total voeux/CAPA)
Total général VOIE PRO	4280	5150	26779	4150	1,20	6,26
1CAP2 MAINT.VEHIC.OPTA VOIT.PARTICUL.	18	94	234	18	5,22	13,00
1CAP2 PATISSIER	24	83	231	24	3,46	9,63
1CAP2 MONTEUR INSTALLATIONS SANITAIRES	24	77	253	24	3,21	10,54
2NDPRO MAINT SYST PRODUC. CONNECT MARINE	3	9	26	4	3,00	8,67
2NDPRO ART.& MET.ART:COM.VIS.VIS.PLURI-M	48	116	305	48	2,42	6,35
1CAP2 SIGNALÉTIQUE ET DECORS GRAPHIQUES	24	57	146	24	2,38	6,08
1CAP2 PEINTRE APPLICATEUR REVETEMENTS	12	26	136	12	2,17	11,33
2NDPRO TECHNICIEN EN PROTHESE DENTAIRE	30	65	127	30	2,17	4,23
1CAP2 CUISINE	60	124	712	60	2,07	11,87
1CAP2 ESTHETIQUE COSMETIQUE PARFUMERIE	30	59	161	30	1,97	5,37
2NDPRO BIO-INDUSTRIES DE TRANSFORMATION	18	33	75	18	1,83	4,17
2NDPRO PHOTOGRAPHIE	36	66	162	36	1,83	4,50
1CAP2 AGENT DE SECURITE	28	50	183	28	1,79	6,54
2NDPRO METIERS DE LA SECURITE	50	86	177	50	1,72	3,54
1CAP2 ACCOMPAG. EDUCATIF PETITE ENFANCE	48	82	338	48	1,71	7,04
1CAP2 HORLOGERIE	18	30	60	10	1,67	3,33
1CAP2 INTERVENT. MAINTENANCE.TECHN.BAT.	12	20	115	12	1,67	9,58
1CAP2 OPERATEUR/OPERATRICE LOGISTIQUE	32	52	182	32	1,63	5,69
2NDPRO OPTIQUE LUNETTERIE	24	38	110	24	1,58	4,58
1CAP2 ART TEC. BIJ. JOAILL.OP.BIJ.JOAIL	30	46	79	30	1,53	2,63
2NDPRO MET.ETUD.MODELIS.NUMER.2NDE COMM.	63	96	310	63	1,52	4,92
2NDPRO ARTIS. & M.ART:MARCHANDISAGE VIS.	12	18	128	12	1,50	10,67
2NDPRO MET.BEAUTE&BIEN-ETRE 2NDE COMMUNE	72	105	260	72	1,46	3,61
2NDPRO MET.HOTEL.-RESTAUR. 2NDE COMMUNE	144	205	873	144	1,42	6,06
1CAP2 CARRELEUR MOSAISTE	12	17	120	12	1,42	10,00
1CAP2 COUVREUR	12	17	59	12	1,42	4,92
1CAP2 METIERS DE LA COIFFURE	30	42	144	30	1,40	4,80
2NDPRO MET.MAIN.MATER.VEHIC.2NDE COMMUNE	48	65	156	48	1,35	3,25
1CAP2 INDUSTRIES CHIMIQUES	9	12	38	9	1,33	4,22
2NDPRO METIERS DE LA MODE - VÊTEMENT	93	123	770	93	1,32	8,28
2NDPRO MET.AGENC.MENUIS.AMEUB.2NDE COMM.	38	50	136	38	1,32	3,58
1CAP2 EQUIPIER POLYVALENT DU COMMERCE	72	91	427	72	1,26	5,93
1CAP2 ELECTRICIEN	115	144	1129	115	1,25	9,82
2NDPRO MET.TRANSIT.NUMER.ENERG.2NDE COMM	470	582	2938	470	1,24	6,25
2NDPRO ANIMAT. ENFANCE& PERSONNES AGEES	72	88	543	72	1,22	7,54
2NDPRO MET.INDUS.GRAPH.&COMM.2NDE COMM.	48	58	303	48	1,21	6,31
2NDPRO MET.CON.DUR.BAT.&TRA.PUB.2NDE COM	39	47	165	39	1,21	4,23
2NDPRO ACCOMP. SOINS-SERVICES PERSONNE	198	231	914	198	1,17	4,62
2NDPRO MET. RELATION CLIENT 2NDE COMMUNE	917	1052	7851	917	1,15	8,56
1CAP2 METIERS DE LA MODE-VÊTEMENT FLOU	30	31	116	30	1,03	3,87
1CAP2 ARTS & TECH.VERRE: VITRAILLISTE	7	7	28	7	1,00	4,00
1CAP2 INDUSTRIEL EXPERIMENTAL ODE3M	5	5	13	3	1,00	2,60

Quelles étaient les formations professionnelles (bac pro) les plus demandées en 2022?

**Taux de pression sur les 2nde professionnelles
Voeux 1/Capacité**

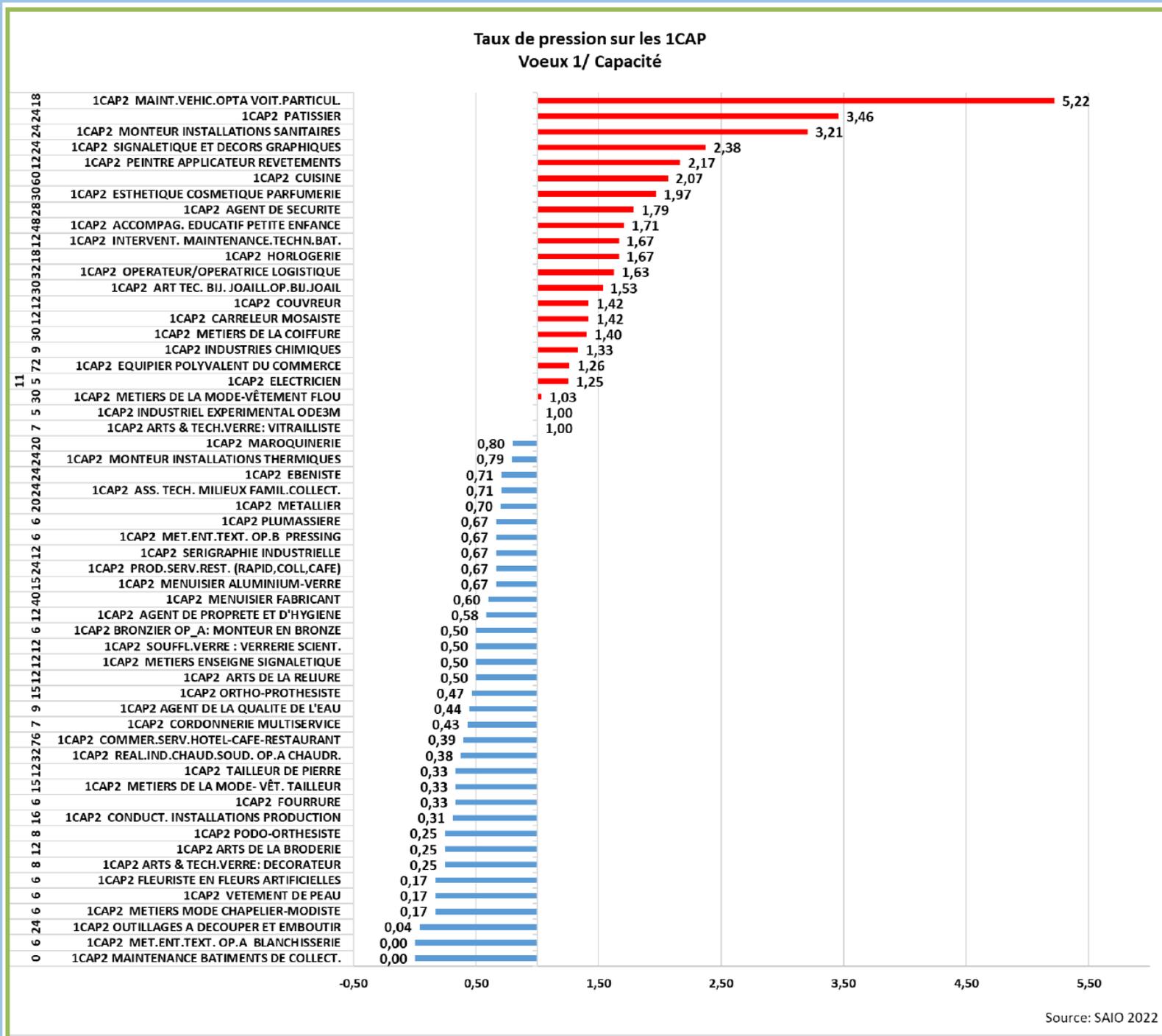




**ACADÉMIE
DE PARIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

*Quelles étaient les
formations
professionnelles (CAP)
les plus demandées en
2022?*



Formulation des vœux : exemples d'élèves

CAMILLE

Orientée en : Seconde GT
 Collège de secteur : Pailleron
 Collège de scolarisation : Balzac en SI
 britannique (bonus IPS : 600 points)
 Non boursière
 Très bon niveau scolaire (8800 points)
 Souhaite poursuivre sa scolarité en SI
 britannique ou au lycée Henri-IV
 Temps de transport possible : +40 min
 Est éventuellement intéressée par les
 enseignements artistiques (pratique la
 musique et les arts plastiques)

Rang	Formation	Lycée	Barème
1	2de GT	HENRI IV (S1)	32640+8800 + 600 = 42 040 pts (bonus IPS utilisé en tant que quota)
2	2de GT/ SI britannique	BALZAC	Commission SI
3	2de GT/ SI britannique	RAVEL	Commission SI
4	2de GT/ Double cursus musique	RACINE	Commission Double-cursus
5	2de GT	CHARLEMAGNE (S2)	17760 + 600 + 8800 = 27 160 pts
6	2de GT	TURGOT (S1)	32640 + 600 + 8800 = 42 040
7	2de GT	BALZAC (S3)	16800 + 600 + 8800 = 26 200 pts
8	2de GT	VOLTAIRE (S2)	27 160 pts
9	2de GT	COLBERT (S1)	42 040 pts
10	2de GT	DIDEROT (S1)	42 040 pts

Formulation des vœux : exemples d'élèves

Rang	Formation	Lycée	Barème
1	2de GT	LAVOISIER (S2)	27 160 pts
2	2de GT	HUGO (S2)	27 160 pts
3	2de GT	GERMAIN (S1)	42 040 pts
4	2de GT	TURGOT (S1)	42 040 pts
5	2de GT	CONDORCET (S1)	27 160 pts
6	2de GT	CHAPTAL (S2)	27 160 pts
7	2de GT	FENELON (S2)	27 160 pts
8	2de GT	J. DE SAILLY (S3)	26 200 pts
9	2de GT	DIDEROT (S1)	42 040 pts
10	2de GT	PG. DE GENNES (S1)	42 040 pts

MATHIEU
 Orienté en : Seconde GT
 Collège de secteur : Chappe
 Collège de scolarisation : Chappe
 (bonus IPS : 600 points)
 Boursier
 Très bon niveau scolaire (8200 points)
 Temps de transport possible : +40 min
 Profil scientifique mais pas d'idée
 précise des enseignements de
 spécialité qui seront choisis en 1^{ière}

Formulation des vœux : exemples d'élèves

YANN

Orienté en : Seconde GT
 Collège de secteur : Brassens
 Collège de scolarisation : Brassens
 (bonus IPS : 1200 points)
 Non boursier
 Niveau scolaire moyen (6205 points)
 Souhaite suivre l'enseignement de
 spécialité « cinéma » en 1^{ière}
 Est intéressé par les filières artistiques
 en général
 A suivi Passpro en 2de pro
 « Photographie »

Rang	Formation	Lycée	Barème
1	2de GT	TURGOT (S1)	40 045 pts
2	2de GT	BALZAC (S3)	24 205 pts
3	2de GT	VALERY (S3)	24 205 pts
4	2de GT	FENELON (S1)	40 045 pts
5	2de GT	LAMARTINE (S1)	40 045 pts
6	2de PRO Photographie	ARMAND (priorité académique/ PASSPRO)	9600 pts (secteur) + 6205 pts (résultats scolaires) + 2500 pts (bonus spécialité) + 2500 pts (bonus motivation) = 20 805 pts
7	2de PRO Métiers des industries graphiques et de la communication	VOX (priorité académique)	9600 pts (secteur) + 6205 pts (résultats scolaires) + 2500 pts (bonus motivation) = 18 305 pts
8	2de PRO Métiers des industries graphiques et de la communication	CORVISART (priorité académique)	18 305 pts
9	2de GT	DIDEROT (S1)	40 045 pts
10	2de GT	BERGSON (S1)	40 045 pts

Formulation des vœux : exemples d'élèves

Rang	Formation	Lycées	Barème
1	2de GT	Les Francs Bourgeois (privé)	Hors barème
2	2de GT	Charlemagne (secteur 1)	41 040 pts
3	2de GT	Arago (secteur 1)	41 040 pts
4	2de GT	Turgot (secteur 1)	41 040 pts
5			
6			
7			
8			
9			
10			

LEA

Collège de secteur : Doisneau

Collège de scolarisation :

Doisneau (bonus IPS : 1200 points)

Non boursière

Niveau scolaire intermédiaire (7200 points)

Ne souhaite pas être affectée à plus de 25 minutes

A été retenue pour une inscription dans un lycée privé



ACADÉMIE DE PARIS

Liberté
Égalité
Fraternité

Rang du vœu	Camille		Mathieu		Yann		Léa	
1	Henri-IV	42 040	Lavoisier (secteur 2)	27 160	Turgot (secteur 1)	39 445	Les Francs Bourgeois (privé)	0
2	Balzac – SI britannique	0	Victor Hugo (secteur 2)	27 160	Balzac (secteur 3)	23 605	Charlemagne (secteur 1)	41 040
3	Ravel – SI britannique	0	Sophie Germain (secteur 1)	42 040	Valery (secteur 3)	23 605	Arago (secteur 1)	41 040
4	Racine – Double cursus musique	0	Turgot (secteur 1)	42 040	Fénelon (secteur 1)	39 445	Turgot (secteur 1)	41 040
5	Charlemagne (secteur 2)	27 160	Condorcet (secteur 2)	27 160	Lamartine (secteur 1)	39 445		
6	Turgot (secteur 1)	42 040	Chaptal (secteur 2)	27 160	Armand (pro)	20 805		
7	Balzac (secteur 3)	26 200	Fénelon (secteur 2)	27 160	Vox (pro)	18 305		
8	Voltaire (secteur 2)	27 160	Janson de Sailly (secteur 3)	26 200	Corvisart (pro)	18 305		
9	Colbert (secteur 1)	42 040	Diderot (secteur 1)	42 040	Diderot (secteur 1)	39 445		
10	Diderot (secteur 1)	42 040	PGDG (secteur 1)	42 040	Bergson (secteur 1)	39 445		

Cas n°1 : Camille est retenue à Henri-IV, au regard de ses résultats scolaires et des places attribuées selon l'IPS de son collège de scolarisation. **Ses autres vœux sont abandonnés.**



ACADÉMIE DE PARIS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rang du vœu	Camille		Mathieu		Yann		Léa	
1	Henri-IV	41 440	Lavoisier (secteur 2)	27 160	Turgot (secteur 1)	39 445	Les Francs Bourgeois (privé)	0
2	Balzac – SI britannique	0	Victor Hugo (secteur 2)	27 160	Balzac (secteur 3)	23 605	Charlemagne (secteur 1)	41 040
3	Ravel – SI britannique	0	Sophie Germain (secteur 1)	42 040	Valery (secteur 3)	23 605	Arago (secteur 1)	41 040
4	Racine – Double cursus musique	0	Turgot (secteur 1)	42 040	Fénelon (secteur 1)	39 445	Turgot (secteur 1)	41 040
5	Charlemagne (secteur 2)	27 160	Condorcet (secteur 2)	27 160	Lamartine (secteur 1)	39 445		
6	Turgot (secteur 1)	42 040	Chaptal (secteur 2)	27 160	Armand (pro)	20 805		
7	Balzac (secteur 3)	26 200	Fénelon (secteur 2)	27 160	Vox (pro)	18 305		
8	Voltaire (secteur 2)	27 160	Janson de Sailly (secteur 3)	26 200	Corvisart (pro)	18 305		
9	Colbert (secteur 1)	42 040	Diderot (secteur 1)	42 040	Diderot (secteur 1)	39 445		
10	Diderot (secteur 1)	42 040	PGDG (secteur 1)	42 040	Bergson (secteur 1)	39 445		

Cas n°2 : Camille n'est pas retenue à Henri-IV, en SI ou en double-cursus.

→ Ses autres vœux, qui ne portent pas sur des cursus spécifiques, sont examinés dans l'ordre, au barème.



ACADÉMIE DE PARIS

Liberté
Égalité
Fraternité

Rang du vœu	Camille		Mathieu		Yann		Léa	
1	Henri-IV	41 440	Lavoisier (secteur 2)	27 160	Turgot (secteur 1)	39 445	Les Francs Bourgeois (privé)	0
2	Balzac – SI britannique	0	Victor Hugo (secteur 2)	27 160	Balzac (secteur 3)	23 605	Charlemagne (secteur 1)	41 040
3	Ravel – SI britannique	0	Sophie Germain (secteur 1)	42 040	Valery (secteur 3)	23 605	Arago (secteur 1)	41 040
4	Racine – Double cursus musique	0	Turgot (secteur 1)	42 040	Fénelon (secteur 1)	39 445	Turgot (secteur 1)	41 040
5	Charlemagne (secteur 2)	27 160	Condorcet (secteur 2)	27 160	Lamartine (secteur 1)	39 445		
6	Turgot (secteur 1)	42 040	Chaptal (secteur 2)	27 160	Armand (pro)	20 805		
7	Balzac (secteur 3)	26 200	Fénelon (secteur 2)	27 160	Vox (pro)	18 305		
8	Voltaire (secteur 2)	27 160	Janson de SAILLY (secteur 3)	26 200	Corvisart (pro)	18 305		
9	Colbert (secteur 1)	42 040	Diderot (secteur 1)	42 040	Diderot (secteur 1)	39 445		
10	Diderot (secteur 1)	42 040	PGDG (secteur 1)	42 040	Bergson (secteur 1)	39 445		

Cas n°3 : Mathieu est un élève avec de bons résultats scolaires, il est par ailleurs boursier et mobile

→ Il n'est en « concurrence » avec aucun des 3 autres élèves, car il est boursier

→ Il a de fortes chances d'être affecté à Lavoisier, même en secteur 2, car l'ancien district Sud scolarise une population en moyenne plus favorisée, qui ne permet pas de remplir en secteur 1 toutes les places réservées aux boursiers.

→ Il a par ailleurs formulé 4 vœux de secteur 1, et 10 vœux au total, ce qui lui assure une affectation sur l'un de ses vœux, sans la garantir toutefois car il n'a pas formulé 5 vœux de secteur 1.



ACADÉMIE DE PARIS

Liberté
Égalité
Fraternité

Rang du vœu	Camille		Mathieu		Yann		Léa	
1	Henri-IV	41 440	Lavoisier (secteur 2)	27 160	Turgot (secteur 1)	39 445	Les Francs Bourgeois (privé)	0
2	Balzac – SI britannique	0	Victor Hugo (secteur 2)	27 160	Balzac (secteur 3)	23 605	Charlemagne (secteur 1)	41 040
3	Ravel – SI britannique	0	Sophie Germain (secteur 1)	42 040	Valery (secteur 3)	23 605	Arago (secteur 1)	41 040
4	Racine – Double cursus musique	0	Turgot (secteur 1)	42 040	Fénelon (secteur 1)	39 445	Turgot (secteur 1)	41 040
5	Charlemagne (secteur 2)	27 160	Condorcet (secteur 2)	27 160	Lamartine (secteur 1)	39 445		
6	Turgot (secteur 1)	42 040	Chaptal (secteur 2)	27 160	Armand (pro)	20 805		
7	Balzac (secteur 3)	26 200	Fénelon (secteur 2)	27 160	Vox (pro)	18 305		
8	Voltaire (secteur 2)	27 160	Janson de Sailly (secteur 3)	26 200	Corvisart (pro)	18 305		
9	Colbert (secteur 1)	42 040	Diderot (secteur 1)	42 040	Diderot (secteur 1)	39 445		
10	Diderot (secteur 1)	42 040	PGDG (secteur 1)	42 040	Bergson (secteur 1)	39 445		

Cas n°4 : Yann est un élève avec des résultats scolaires moyens, non boursier.

- Ses résultats scolaires lui laissent peu de chances d'entrer à Turgot, lycée très demandé, même en secteur 1 : il est par exemple en concurrence avec Camille qui, si elle n'est pas affectée sur ses 5 premiers vœux, sera affectée sur son 6^{ème} vœu prioritairement par rapport à lui, au regard de leurs barèmes respectifs. Pour autant, il a tout intérêt à le placer en tête de liste si c'est son 1^{er} choix.
- Son 2^{ème} vœu est en secteur 3, sur un lycée à taux de pression significatif, il a, là encore, peu de chances d'y être affecté.
- Paul Valéry est un lycée à plus faible taux de pression, il est possible qu'il y soit affecté, même en secteur 3
- Ses vœux en voie professionnelle, même placés en vœux 6 à 8, seront examinés au regard du barème des élèves demandant les mêmes formations professionnelles
- Quoi qu'il arrive, il a « sécurisé » son affectation en Seconde GT en classant ensuite les 4 autres lycées de secteur 1.

Rang du vœu	Camille		Mathieu		Yann		Léa	
1	Henri-IV	41 440	Lavoisier (secteur 2)	27 160	Turgot (secteur 1)	39 445	Les Francs Bourgeois (privé)	0
2	Balzac – SI britannique	0	Victor Hugo (secteur 2)	27 160	Balzac (secteur 3)	23 605	Charlemagne (secteur 1)	41 040
3	Ravel – SI britannique	0	Sophie Germain (secteur 1)	42 040	Valery (secteur 3)	23 605	Arago (secteur 1)	41 040
4	Racine – Double cursus musique	0	Turgot (secteur 1)	42 040	Fénelon (secteur 1)	39 445	Turgot (secteur 1)	41 040
5	Charlemagne (secteur 2)	27 160	Condorcet (secteur 2)	27 160	Lamartine (secteur 1)	39 445		
6	Turgot (secteur 1)	42 040	Chaptal (secteur 2)	27 160	Armand (pro)	20 805		
7	Balzac (secteur 3)	26 200	Fénelon (secteur 2)	27 160	Vox (pro)	18 305		
8	Voltaire (secteur 2)	27 160	Janson de Sailly (secteur 3)	26 200	Corvisart (pro)	18 305		
9	Colbert (secteur 1)	42 040	Diderot (secteur 1)	42 040	Diderot (secteur 1)	39 445		
10	Diderot (secteur 1)	42 040	PGDG (secteur 1)	42 040	Bergson (secteur 1)	39 445		

Cas n°5 : Léa est une élève de niveau intermédiaire, qui bénéficie du bonus IPS maximum.

- ➔ Elle a été retenue dans un établissement privé, elle doit formuler le vœu et le placer en vœu 1
- ➔ Ses autres vœux sont abandonnés à partir du moment où elle est retenue par le chef d'établissement du lycée privé dans AFFELNET

Formulations de vœux à éviter...

CAMILLE

Collège de secteur :
 Pailleron

Collège de scolarisation :
 Balzac en SI britannique
 (bonus IPS : 600 points)

Non boursière

Très bon niveau scolaire

Souhaite poursuivre sa
 scolarité en SI britannique.

Le temps de transport n'est
 pas une difficulté

Est intéressée par les
 enseignements artistiques
 (pratique la musique et les
 arts plastiques)

Rang	Vœux formulés
1	2de GT/ Henri-IV
2	2de GT SI Britannique/ Balzac
3	2de GT DC musique Racine

➔ *Des vœux peu nombreux et
 uniquement formulés sur des
 cursus spécifiques*

Rang	Vœux formulés
1	2de GT SI britannique/ Balzac
2	2de GT DC musique Racine
3	2de GT/ Germain (secteur 2)
4	2de GT/ Charlemagne (secteur 2)
5	2de GT/ Turgot (secteur 1)

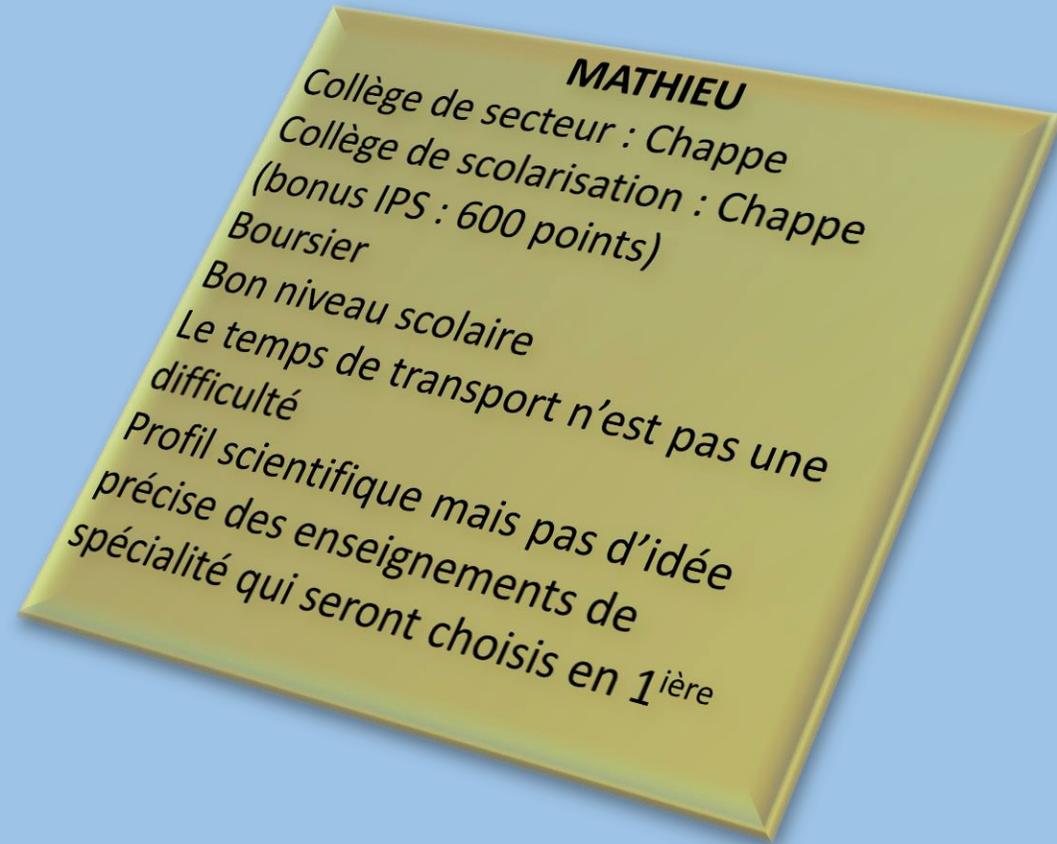
➔ *Des vœux trop restreints hors
 cursus spécifiques, notamment
 en secteur 1*

Rang	Vœux formulés
1	2de GT/ Turgot (secteur 1)
2	2de GT SI Britannique/ Balzac
3	2de GT/ Henri-IV
4	2de GT/ Charlemagne (secteur 2)
5	2de GT DC musique Racine

➔ *Des vœux en cursus spécifique non conformes
 (ordre non respecté : le vœu Henri-IV n'est pas
 en vœu 1, les vœux en cursus spécifiques ne
 sont pas en tête de liste et des vœux sur des
 Seconde « ordinaires » sont intercalés + des
 vœux trop restreints de manière générale,
 malgré son très bon niveau scolaire)*

Formulations de vœux à éviter...

Rang	Vœux
1	2de GT/ Charlemagne (secteur 2)
2	2de GT/ Victor Hugo (secteur 2)
3	2de GT/ Sophie Germain (secteur 1)
4	2de GT/ Turgot (secteur 1)
5	2de GT/ Diderot (secteur 1)
6	2de GT/ PGDG (secteur 1)



Des vœux qui assurent une affectation mais qui ne la garantissent pas (les 5 lycées de secteur 1 ne sont pas classés) et qui n'exploitent pas toutes les possibilités offertes aux boursiers pour candidater hors du secteur 1

Formulations de vœux à éviter

YANN

Orienté en : Seconde GT

Collège de secteur : Brassens

Collège de scolarisation : Brassens
(bonus IPS : 1200 points)

Non boursier

Niveau scolaire moyen (6205 points)

Souhaite suivre l'enseignement de
spécialité « cinéma » en 1^{ière}

Est intéressé par les filières artistiques
en général

A suivi Passpro en 2de pro
« Photographie »

Rang	Vœux
1	2de GT/ Turgot (secteur 1)
2	2de GT/ Balzac (secteur 3)
3	2de GT/ Fénelon (secteur 1)
4	2de pro/ Métiers des industries graphiques et de la communication/ Vox

Des vœux trop peu nombreux en secteur 1 comme en voie pro, et ciblés sur des lycées à fort taux de pression, alors même que les points de résultats scolaires sont réduits et que l'élève n'est pas boursier. Risque de non affectation.

Formulations de vœux à éviter

Rang	Vœux
1	2de GT/ Charlemagne (secteur 1)
2	2de GT/ Arago (secteur 1)
3	2de GT/ Turgot (secteur 1)
4	2de GT/ Les Francs Bourgeois (privé)

LEA

Collège de secteur : Doisneau

Collège de scolarisation :

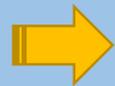
Doisneau (bonus IPS : 1200 points)

Non boursière

Niveau scolaire intermédiaire

Le temps de transport n'est pas une difficulté

A été retenue pour une inscription dans un lycée privé



L'ordre attendu des vœux est non conforme : cette élève ne sera pas retenue dans l'établissement privé sollicité, et ses vœux de secteur 1 sont limités aux établissements à fort taux de pression, ce qui constitue un risque de non affectation.

Et après l'affectation...

- Ne pas oublier de **s'inscrire** auprès de l'établissement d'affectation
 - au plus tard **le 3 juillet 2023 à minuit en ligne ou le 3 juillet 2023 en établissement** (soit dans un délai de cinq jours) **pour la voie générale et technologique**
 - au plus tard **le 7 juillet 2023 pour la voie professionnelle** (soit un délai de dix jours)
- Possibilité de demander à suivre un **Enseignement Inter-Etablissements (EIE)** dès l'inscription dans l'établissement
 - Formulaire à compléter et à remettre au chef d'établissement

Pour aller plus loin dans la démarche, sont mobilisables...

- Les équipes (Direction, professeur principal, Psy EN...) du collège de scolarisation : ce sont les interlocuteurs directs!
- Les Centres d'Information et d'Orientation (CIO) de Paris.
- Les ressources du **Rectorat de Paris** :
 - Un espace en ligne : <https://www.ac-paris.fr/affectation-seconde>
 - Une brochure : *Affectation après la classe de 3^e: mode d'emploi* : <https://www.ac-paris.fr/media/36185/download>
- A venir : le **guide ONISEP** « Après la 3^e » pour la Région Ile-de-France